



CRiQ

PARTENAIRE D'INNOVATION

RAPPORT ANNUEL

2013-2014

POUR UN QUÉBEC INDUSTRIEL
innovateur et compétitif

MISSION, VISION ET VALEURS D'ÉQUIPE

MISSION

« Contribuer à la compétitivité des secteurs industriels québécois et à la croissance des organismes en soutenant l'innovation, la productivité et les exportations »

VISION

« Partenaire des entreprises et de l'État pour un Québec industriel innovateur, productif et compétitif »

Innovation

Chercher à toujours s'améliorer et à appliquer de nouvelles solutions aux besoins des collègues ou des clients

Efficience

Utiliser les meilleurs outils et processus pour atteindre les résultats les plus probants dans les meilleurs délais

Expérience client

S'assurer que les travaux réalisés et les services rendus répondent aux besoins des collègues et des clients

Collaboration

S'ouvrir à l'entraide, à la solidarité et au travail d'équipe pour atteindre les objectifs et mieux répondre aux besoins des clients

Engagement

S'engager et persévérer dans l'exécution de la mission du CRIQ sur une base personnelle, professionnelle et collective

MOT AU MINISTRE

Québec, le 16 septembre 2014,

Monsieur Jacques Daoust

Ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations
710, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la *Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec*, je vous transmets le rapport annuel du Centre pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2014.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le président-directeur général,



Denis Hardy

TABLE DES MATIÈRES

Mission, vision et valeurs d'équipe	2
Mot au ministre	3
Mot de la présidente du conseil d'administration	5
Mot du président-directeur général	6
Faits saillants	8
Réalisations	11
Conseil d'administration	32
Équipe de direction	33
Obligations gouvernementales	34
Développement durable	36
États financiers	44

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Une fin d'exercice financier est l'occasion de mesurer les retombées des décisions prises par un conseil d'administration, mais aussi de se questionner sur le rôle que devra jouer une organisation dans un avenir rapproché. Cela est d'autant plus vrai cette année alors que le conseil d'administration s'est engagé dans une réflexion stratégique, jetant les bases d'un nouveau plan triennal qui s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de rendre les entreprises québécoises plus innovantes, plus productives et plus compétitives.

Au cours des prochaines années, des efforts importants seront déployés pour faire du CRIQ un partenaire de choix des entreprises, des organisations et de l'État. Dans un contexte favorable au rapatriement de la production industrielle au Québec, le CRIQ jouera un rôle stratégique de facilitateur et d'intégrateur assurant le développement économique et la prospérité du Québec. Pour ce faire, le CRIQ peut s'appuyer sur une capacité d'innovation remarquable et sur des hommes et des femmes de grand talent, fiers de faire bénéficier plusieurs secteurs industriels des avancées qu'ils et elles ont réalisées. Cette motivation à contribuer à l'essor d'une société hautement innovatrice et compétitive a guidé toute l'équipe et les membres du conseil d'administration, et a permis d'obtenir d'excellents résultats cette année.

Parmi les résultats dont peut s'enorgueillir l'organisation, on note un troisième bilan financier consécutif écrit à l'encre noire. Ce dernier a été possible grâce à une gestion rigoureuse des ressources et à des efforts soutenus de tous pour accroître la performance et les revenus.

Le CRIQ a également démontré sa capacité d'assumer un rôle de chef de file dans des dossiers porteurs d'avenir. Cela s'est notamment traduit en 2013-2014 par l'obtention de l'administration du Comité parallèle canadien CPC/ISO 261 sur la fabrication additive par le Bureau de normalisation du Québec, une direction du CRIQ. Ce mandat, octroyé par le Conseil canadien des normes, positionne le CRIQ à l'avant-plan pour relever les principaux défis nationaux et internationaux que représente la fabrication additive, qualifiée par plusieurs comme étant la plus grande révolution industrielle depuis Internet.

Dans un autre ordre d'idées, je voudrais évidemment souligner le travail exceptionnel accompli par les membres du conseil d'administration que j'ai l'honneur de présider depuis octobre 2010. Je me fais également la porte-parole de mes collègues pour saluer la grande contribution de M. Jean-Guy Paquet, dont le mandat a pris fin en cours d'exercice. Ce dernier nous a fait profiter de sa vaste expérience acquise au cours d'une très impressionnante carrière et nous lui en sommes tous reconnaissants.

Finalement, grâce au grand sens de l'engagement envers le système québécois d'innovation, à l'éthique et à la vision dont le personnel et les membres du conseil font preuve, le CRIQ entrevoit l'avenir avec un grand optimisme, étant bien déterminé à jouer un rôle clé au cœur de l'économie : celui de partenaire d'innovation d'un Québec industriel innovateur, productif et compétitif.

Sophie D'Amours

Présidente du conseil d'administration

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



Voilà plus d'un an que j'ai le plaisir d'être à la barre du CRIQ et c'est avec une grande fierté que je dépose, au nom des 218 innovateurs que compte l'organisation, le bilan de l'année 2013-2014. En effet, la dernière année a été marquée par de nombreux succès, tant par la réalisation de projets innovants que par l'élaboration du nouveau plan de développement du CRIQ. Au surplus, nous avons de nouveau réalisé un dépassement de l'objectif de ventes. Le défi était particulièrement important et tous ont apporté leur contribution pour le relever avec brio.

Un levier fort pour un Québec industriel innovateur, productif et compétitif

Par son apport à l'atteinte des objectifs des diverses politiques gouvernementales en soutien à l'innovation, le CRIQ confirme jour après jour le rôle important qu'il est appelé à jouer dans le développement économique du Québec.

L'an dernier, le CRIQ a d'ailleurs été désigné par le ministère des Finances et de l'Économie pour accompagner les créneaux d'excellence ACCORD dans la réalisation de projets d'innovation collaboratifs. Un projet pilote est déjà en cours de montage avec le créneau « Textiles techniques » du Centre-du-Québec. L'objectif est d'étendre cette initiative à l'ensemble des 37 créneaux dans un proche avenir.

Le CRIQ a également démontré sa capacité de rendre des usines très productives grâce à des solutions optimisées et durables. À titre d'exemple, l'implantation conjointe de trois équipements développés par le CRIQ dans une scierie de taille moyenne peut se traduire par plus de 3 M\$ de rendement annuel additionnel. Installer ces équipements dans les 35 principales usines de sciage québécoises permettrait de réaliser des gains annuels se chiffrant à plus de 115 M\$. De plus, notons que le retour sur investissement se concrétise en moins d'un an.

Les services du CRIQ en exportation ainsi que de l'expertise du Bureau de normalisation du Québec sont également des atouts majeurs pour profiter du plein potentiel que représentent les marchés internationaux. Cela est encore plus d'actualité avec la ratification de l'accord de libre-échange européen. Plus que jamais, la gamme d'essais de conformité à l'exportation qu'offre le CRIQ sera indispensable aux nombreuses entreprises qui voudront profiter de la puissance commerciale que représente l'Union européenne et ses 500 millions d'habitants.

Une contribution à l'effort général d'assainissement des finances publiques

À l'instar des autres ministères et organismes publics, le CRIQ a dû faire un effort additionnel pour permettre au gouvernement du Québec d'accélérer le retour à l'équilibre budgétaire. En ce sens, des choix ont été faits en début d'année, ce qui a permis au CRIQ de réaliser à nouveau un surplus budgétaire, lequel est essentiel dans le contexte économique actuel.

Un grand projet structurant pour donner une valeur accrue à la ressource forestière et créer de la richesse dans les collectivités

À l'automne dernier, le CRIQ a obtenu la confiance du ministère des Ressources naturelles, qui lui a octroyé la somme de 3,1 M\$ pour réaliser un projet visant à développer une gamme de produits et de procédés issus des écorces et des copeaux de bois.

Le projet *Développement des extractibles et autres produits forestiers à valeur ajoutée* vise à valoriser la biomasse forestière, qui renferme de nombreux ingrédients naturels ayant un fort potentiel pour créer des produits à haute valeur ajoutée et, ultimement, à remplacer des ingrédients de sources non renouvelables par des composants naturels. Le projet a pour ambition de générer des répercussions importantes sur l'activité économique et sociale de plusieurs régions du Québec. Il s'agit là d'un exemple probant de la capacité du CRIQ de réunir un grand nombre de partenaires industriels pour stimuler l'activité économique et réaliser des gains importants à moyen et à long terme.

Remerciements

L'année qui vient de se terminer a présenté son lot de défis, qui ont été relevés de façon remarquable grâce à l'implication de tous et chacun. La santé financière de l'organisation, la confiance démontrée par nos 1 769 clients, les nombreux mandats d'envergure réalisés, les diverses collaborations très stimulantes avec nos partenaires ainsi que le financement de nouveaux équipements nous permettent d'affirmer que l'avenir est prometteur. Force est de constater que le CRIQ est un acteur de premier plan actif dans le développement économique du Québec.



Denis Hardy

Président-directeur général

FAITS SAILLANTS



Unité de biofiltration BIOTROP^{MD} installée au Mexique

ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LE CRIQ ET L'INSTITUT MEXICAIN DES TECHNOLOGIES DE L'EAU

Le CRIQ a conclu une troisième entente avec l'Institut mexicain des technologies de l'eau (IMTA). D'une durée de quatre ans, elle vise à poursuivre la mise en commun des ressources et des expertises des deux organisations dans le domaine du traitement des eaux usées, de l'air vicié, de la biofiltration, de la digestion anaérobie et des bioréacteurs à membrane.

D'une valeur de 400 000 \$, correspondant à 50 000 \$ par année investis par chacun, cette entente de partenariat entre les deux centres est en parfaite continuité avec les précédentes, puisqu'elle vise la consolidation de travaux réalisés depuis huit ans dans le domaine du traitement des effluents liquides par biofiltration.

LE CRIQ, MEMBRE DU TRIO D'EXCELLENCE DES CENTRES DE RECHERCHE AU CANADA

Une enquête menée par le *Saskatchewan Research Council* (SRC) auprès de spécialistes en matière de recherche et de développement au pays conclut que le CRIQ fait partie du trio d'excellence des centres de recherche au Canada – avec le CNRC et l'AITF – où les entreprises qui sont à la recherche d'une solution technologique peuvent trouver une réponse à leur besoin en un seul et même endroit.



Maquette du futur laboratoire de Québec

DÉBUT DES RÉNOVATIONS AU LABORATOIRE DE QUÉBEC

La mise à niveau du laboratoire de Québec a débuté et le chantier bat son plein. Le projet inclut, entre autres, le changement de la fenestration, le remplacement de composantes des systèmes mécaniques, des travaux au hall d'essais, le regroupement des équipes de recherche et développement ainsi que des travaux permettant d'atteindre la certification LEED-CI.



Enceinte de protection contre l'éclatement de pneus

LE PRIX INNOVATION – SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DÉCERNÉ AU CRIQ

Le CRIQ s'est mérité le Prix Innovation – Santé et sécurité du travail lors du gala 2013 de l'Association pour le développement de la recherche et de l'innovation du Québec (ADRIQ) pour son enceinte de protection à toute épreuve prévenant les accidents liés à l'éclatement des pneus de grandes dimensions dans les usines lors de leur gonflement.

Cet équipement est actuellement en opération à la mine Raglan, dans le Nord du Québec.



RNF

Réseau Normalisation
et Francophonie

UN SIÈGE SOCIAL INTERNATIONAL S'INSTALLE AU CRIQ

Le 21 mars 2014, à Paris, le directeur de la Francophonie économique, monsieur Étienne Alingué, a annoncé la création de l'Association RNF, qui remplace le Réseau Normalisation et Francophonie, et dont le siège social sera situé dans les locaux du CRIQ de Québec. La présidence en est assumée par monsieur Denis Hardy, président-directeur général du CRIQ.

L'Association RNF regroupe 79 membres présents dans 27 pays situés sur 3 continents. Son principal but est de renforcer la participation et l'influence francophones au sein des activités de normalisation et de contrôle de la qualité au sens large, afin de favoriser le développement économique, technique et social de ses membres et de la Francophonie économique.

3,5 M\$ DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS À VENIR

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS) a octroyé une subvention de 2,8 M\$ afin que le CRIQ acquière 4 nouveaux équipements d'une valeur totale de 3,5 M\$.

Le CRIQ pourra donc procéder aux achats suivants d'ici les prochains mois :

- vibreur électromagnétique;
- système de simulation de foudre;
- équipements pour le laboratoire air-odeur;
- équipements de vision numérique.


1930-2013

À LA MÉMOIRE DE MONSIEUR MICHEL NORMANDIN, PRÉSIDENT-FONDATEUR DU CRIQ

Toute l'équipe du Centre de recherche industrielle du Québec tient à dédier les pages suivantes à la mémoire de monsieur Michel Normandin, président-fondateur du CRIQ, décédé le 5 juin 2013.

En 1970, en acceptant le mandat de président-directeur général du CRIQ, vous avez permis à l'organisation de s'établir comme un modèle mondialement reconnu en matière d'innovation et de transfert technologique en industrie.

Nous tenons donc à vous remercier sincèrement pour votre apport majeur qui a contribué à façonner le paysage québécois de la recherche industrielle et de l'innovation.



« LE CRIQ A PARFAITEMENT SAISI LE BESOIN DU MINISTÈRE QUI ÉTAIT DE DÉVELOPPER UN ÉQUIPEMENT PERFORMANT QUI PERMETTRA D’EFFECTUER UN INVENTAIRE DE LA QUALITÉ DE LA FIBRE DE BOIS AU QUÉBEC. »

Guillaume Giroud, ing. f., M. Sc.

Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs



RÉALISATIONS

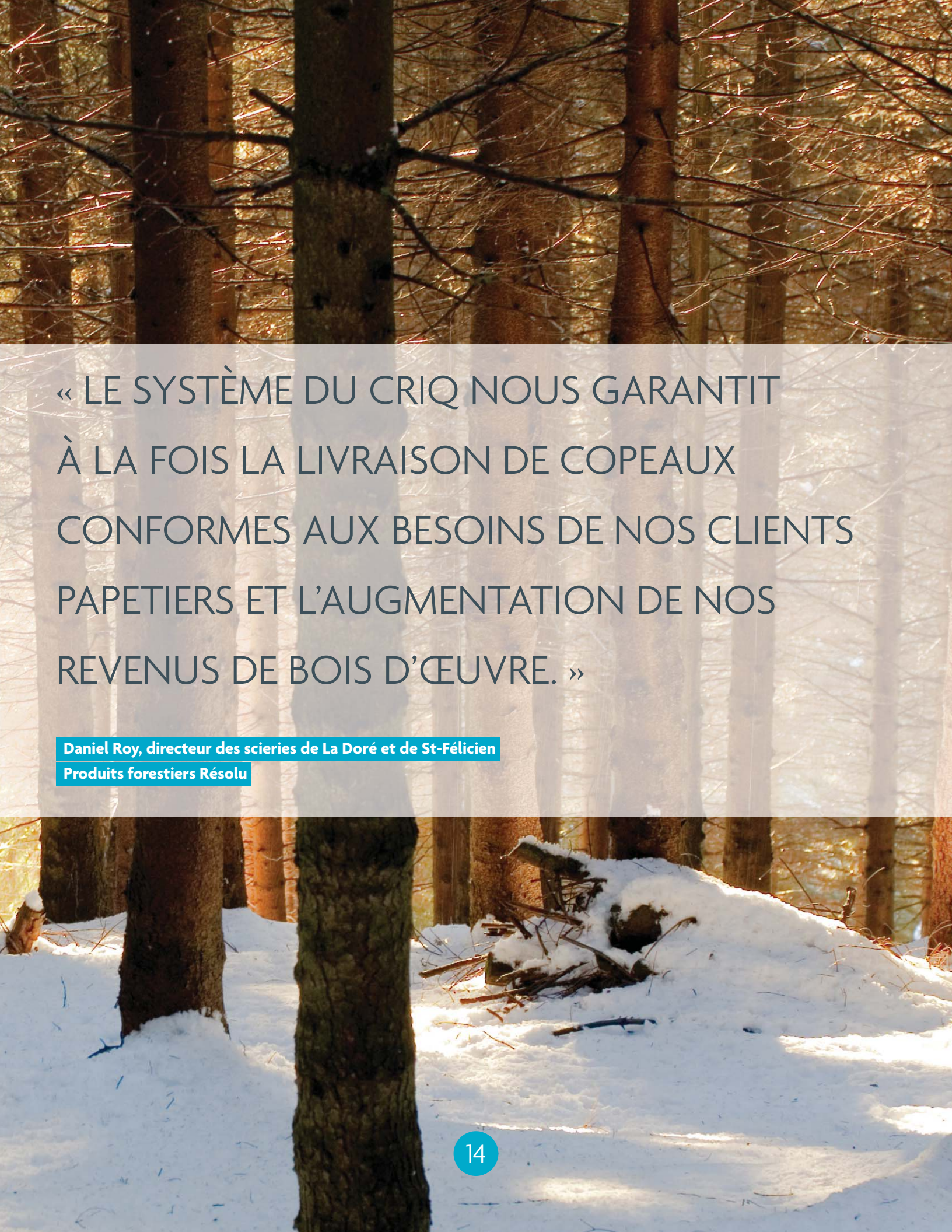
UN ANALYSEUR DE QUALITÉ DE LA FIBRE DE BOIS POUR L'INVENTAIRE ÉCOFORESTIER PROVINCIAL

**Direction des inventaires forestiers
du ministère des Forêts, de la Faune
et des Parcs**

La Direction des inventaires forestiers (DIF) est une unité du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Sa tâche principale est de dresser un portrait des écosystèmes forestiers québécois pour soutenir la planification des activités d'aménagement et les orientations du gouvernement. Afin d'évaluer la faisabilité de la caractérisation de la qualité de la fibre de bois dans le cadre de ses activités, la DIF a réalisé en 2012-2013, en collaboration avec l'Université Laval, une étude basée sur l'analyse de spectres proches infrarouges de carottes de bois d'épinette noire. À la suite des résultats positifs de cette étude, la DIF a confié au CRIQ le mandat de développer un équipement semi-automatisé permettant de caractériser les propriétés mécaniques d'environ 10 000 à 20 000 carottes par année.

Le CRIQ a relevé le défi! Il a conçu un équipement permettant d'obtenir la densité, l'angle des microfibrilles et le module d'élasticité des carottes prélevées lors de l'inventaire forestier, et ce, pour les six essences suivantes : l'épinette noire, le sapin baumier, le pin gris, l'épinette blanche, le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble.

Ces données permettront de produire une cartographie provinciale de la qualité de la fibre de bois. Elles serviront également dans des domaines aussi variés que l'amélioration génétique, l'aménagement des forêts, l'attribution des bois ou leur mise en marché. Elles pourront aussi être utilisées pour l'optimisation de la chaîne de valeur des produits du bois et l'accroissement de la compétitivité du secteur forestier québécois.



« LE SYSTÈME DU CRIQ NOUS GARANTIT
À LA FOIS LA LIVRAISON DE COPEAUX
CONFORMES AUX BESOINS DE NOS CLIENTS
PAPETIERS ET L'AUGMENTATION DE NOS
REVENUS DE BOIS D'ŒUVRE. »

Daniel Roy, directeur des scieries de La Doré et de St-Félicien
Produits forestiers Résolu



L'USINE DE SCIAGE DU FUTUR

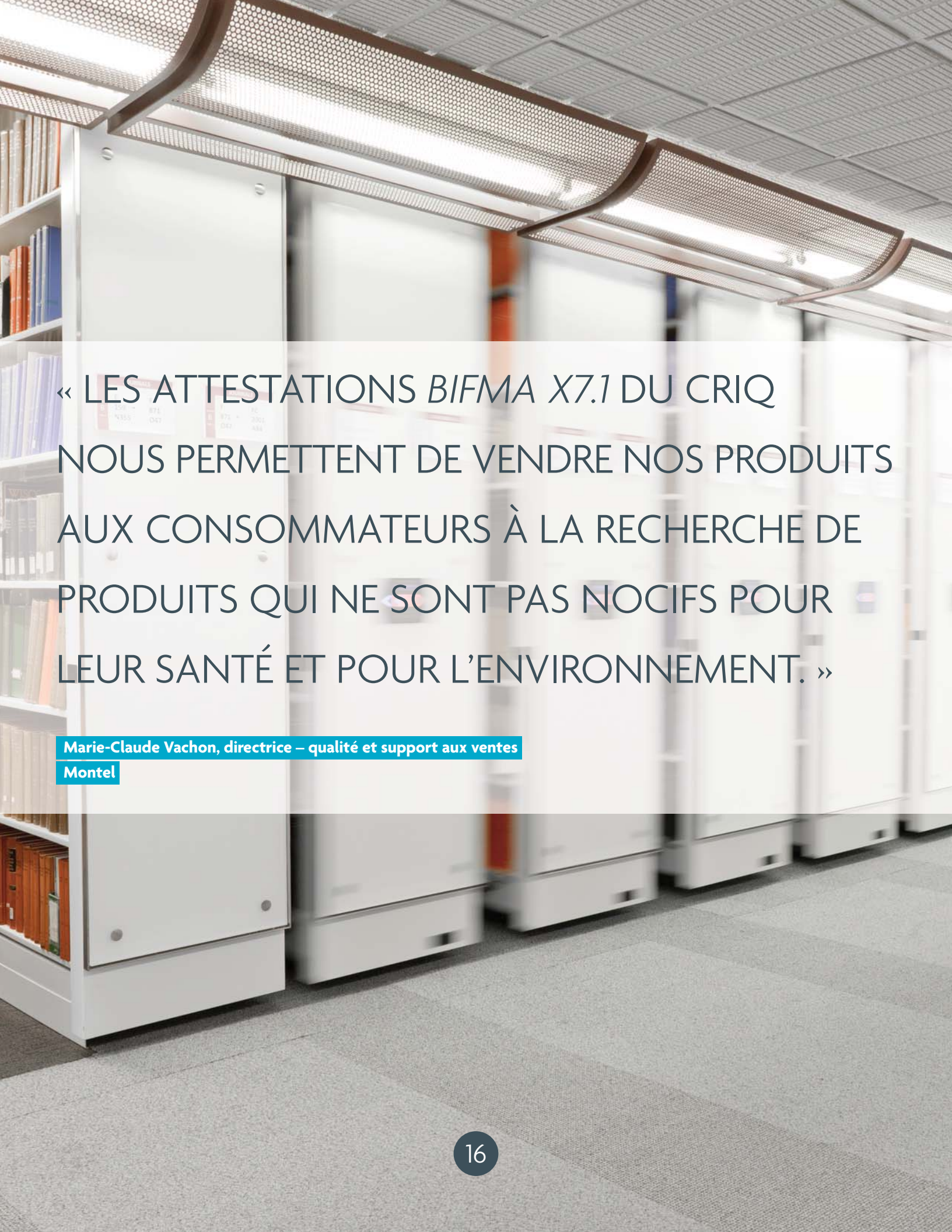
Produits forestiers Résolu

Dans une usine de sciage, l'écorceuse, située au début du procédé, a pour fonction de retirer l'écorce des billes de bois tout en conservant un maximum de fibre intacte. Comment obtenir un niveau optimal d'écorçage tout en maintenant l'arrachement de la fibre d'une bille à son niveau le plus bas quand les caractéristiques – notamment le diamètre, le taux d'humidité, la conicité et l'essence – varient constamment? La solution consiste à contrôler la qualité de l'écorçage à la sortie des écorceuses avec un système « intelligent » qui permet une qualification précise des billes avant et après l'écorçage.

C'est ainsi que le CRIQ a développé en 2006 le premier système d'analyse de l'écorçage afin d'offrir des avantages concurrentiels aux entreprises québécoises et d'accélérer leur développement technologique. Produits forestiers Résolu a été la première entreprise à adopter le système. À partir de ce moment, on pouvait vérifier en continu le travail réalisé par une écorceuse de son usine de La Doré grâce à un module d'analyse qui détecte la présence d'arrachement de fibre et d'écorce résiduelle sur les billes. Par la suite, le CRIQ a développé un module d'optimisation pour ajuster automatiquement la pression des couteaux de l'écorceuse, la vitesse du rotor et la vitesse d'avance des billes.

Résolu détient le système complet depuis juin 2013. Des résultats impressionnants et un retour sur l'investissement inférieur à un an ont convaincu l'entreprise d'ajouter deux autres systèmes d'optimisation et de contrôle de la qualité de l'écorçage à ses installations de La Doré.

C'est une fierté pour le CRIQ que Résolu soit le premier propriétaire d'une usine de sciage du futur au Québec.



« LES ATTESTATIONS *BIFMA X7.1* DU CRIQ
NOUS PERMETTENT DE VENDRE NOS PRODUITS
AUX CONSOMMATEURS À LA RECHERCHE DE
PRODUITS QUI NE SONT PAS NOCIFS POUR
LEUR SANTÉ ET POUR L'ENVIRONNEMENT. »

Marie-Claude Vachon, directrice – qualité et support aux ventes

Montel




DES SOLUTIONS DE RANGEMENT SÉCURITAIRES POUR OBJETS DE GRANDE VALEUR

Montel

L'entreposage d'œuvres d'art, d'items de collection ou d'archives est une tâche nécessitant des connaissances techniques, scientifiques et artistiques. En outre, les conservateurs doivent s'assurer que les objets de grande valeur demeurent en excellent état en les protégeant des composés organiques volatils (COV) qui s'attaquent aux matériaux fragiles sensibles à l'oxydation.

Montel est un leader mondial dans le domaine des solutions de rangement fixes et mobiles pour les bureaux, les institutions, les industries, le commerce de détail et même le secteur résidentiel. L'entreprise a récemment amélioré deux systèmes de rangement mobiles électriques haut de gamme, *SafeAisle* et *Wired*. Dans le processus, elle a fait appel au CRIQ pour tester la conformité de spécimens de plastiques aux normes concernant les émissions de COV applicables aux pièces de mobilier. Suivant les résultats des tests, Montel a pu arrêter son choix sur les bons matériaux devant servir à la fabrication des contours de claviers.

Maintenant attestés selon la norme *BIFMA X7.1*, les systèmes *SafeAisle* et *Wired* de Montel peuvent être vendus partout dans le monde où ils sauront séduire le marché du rangement haut de gamme auprès des acheteurs des musées et des grandes bibliothèques qui exigent des conditions de conservation optimales et durables.

A close-up photograph of an asphalt surface. The top half of the image is a smooth, light-colored asphalt. The bottom half shows a rougher, darker asphalt with a small puddle of water reflecting light. The text is overlaid on the smooth asphalt portion.

« GRÂCE À LA FORMULATION DÉVELOPPÉE
AU CRIQ, LE CENTRE DE TRI WARWICK PEUT
MAINTENANT PROCÉDER À LA MISE EN
MARCHÉ D'UN PRODUIT QUI AUGMENTERA
LE TAUX DE REVALORISATION DES BARDEAUX
D'ASPHALTE. »

Jean Pellerin, directeur
Centre de tri Warwick



DES BARDEAUX RECYCLÉS POUR COLMATER LES NIDS-DE-POULE


Centre de tri Warwick

Le CRIQ pourrait bien avoir trouvé le moyen d'améliorer la qualité de la chaussée au Québec en colmatant les multiples nids-de-poule avec une matière recyclée. En effet, des experts techniques du CRIQ ont développé une formulation d'asphalte froid en utilisant des bardeaux goudronnés usagés comme matière première. Il fallait y penser : les bardeaux recyclés, une fois broyés, sont l'ingrédient parfait pour la réparation des nids de poule!

Des essais de colmatage ont été effectués dans le Parc technologique du Québec métropolitain en collaboration avec le ministère des Transports (MTQ). Le succès des tests d'homologation selon la norme 4501 du ministère a permis de démontrer que la formulation convenait aux conditions climatiques du Québec, ouvrant ainsi la porte à la commercialisation de la technologie.

Un partenaire de choix

La Sablière de Warwick possède une solide expertise en génie civil et en réfection de routes. Depuis 2010, elle exploite également le Centre de tri Warwick, qui a pour mission de détourner des sites d'enfouissement des matériaux de construction, de rénovation et de démolition. Ayant déjà les infrastructures nécessaires pour la transformation des bardeaux usagés sur place, le Centre de tri Warwick était le partenaire tout indiqué pour signer une entente de transfert technologique avec le CRIQ. Grâce à l'assistance technique offerte par le CRIQ, l'entreprise de Warwick peut maintenant procéder à la mise à l'échelle industrielle du procédé afin qu'une autre innovation du CRIQ fasse « un bon bout de chemin ».



« LE CRIQ NOUS A PERMIS DE RÉALISER DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES GRÂCE À SON SERVICE D'ESSAIS DE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE. »

Pascal Blouin, gestionnaire de projets

LITO Green Motion



LA PREMIÈRE MOTO CANADIENNE 100 % ÉLECTRIQUE MISE À L'ESSAI AU CRIQ

LITO Green Motion

Accompagner les entreprises du Québec dans le développement de produits innovateurs et compétitifs fait partie de la mission du CRIQ. Lorsqu'il s'agit de mettre ces produits en marché à l'échelle internationale en réduisant le temps, les coûts et les risques associés à leur développement, nombre d'entreprises québécoises confient au CRIQ la réalisation de leurs essais et la certification de leurs produits.

LITO Green Motion est la première entreprise canadienne à concevoir une moto électrique offrant à la fois performances sportives et conduite ajustable. Cette entreprise a fait appel au CRIQ pour la réalisation d'essais d'ingénierie en compatibilité électromagnétique sur son modèle SORA, signifiant « ciel » en japonais, une moto silencieuse, écologique et énergique qui peut parcourir jusqu'à 200 km avec une seule charge! L'équipe du CRIQ a réalisé des essais poussés sur chacun des sous-ensembles électriques de la moto grâce à ses installations uniques au Québec.

En confirmant la fiabilité du produit hautement technologique de LITO Green Motion, le CRIQ a offert à l'entreprise avant-gardiste les informations nécessaires lui permettant de percer le marché international. La SORA et son design raffiné peuvent maintenant sillonner les routes étrangères et faire tourner les têtes dans de nombreux pays.



« LE CRIQ ASSURE LA FIABILITÉ
ET LA QUALITÉ DE NOS ÉQUIPEMENTS. »

Chris Chambers, responsable des ventes
Mecaer America



200 000 VOLS POUR UN SEUL TRAIN D'ATTERRISSAGE

Mecaer America

Mecaer America inc., une entreprise du secteur de l'aéronautique implantée au Québec, se spécialise dans la conception et la fabrication de trains d'atterrissage pour les hélicoptères et les avions légers. Évoluant dans un secteur où la sécurité est d'une importance capitale, Mecaer veille à ce que chacune des pièces vendues réponde aux plus hauts standards de l'industrie. Elle fait donc appel aux laboratoires accrédités ISO 17025 et ILAC MRA du CRIQ pour la réalisation d'essais mécaniques, climatiques, de résistance et de fatigue.

Le premier contrat réalisé par le CRIQ pour Mecaer concernait des essais de fatigue sur un train d'atterrissage d'hélicoptère. Le train d'atterrissage devait être mis à l'essai dans le but d'assurer son acceptabilité sur les marchés étrangers. Un banc d'essai conçu sur mesure par les ingénieurs du CRIQ a permis de simuler quatre vies de fatigue représentant 50 000 vols chacune sur les trains d'atterrissage de cet hélicoptère biturbine de 6 tonnes pouvant transporter jusqu'à 15 personnes à une vitesse de 290 km/h. Au total, près de 28 millions d'étapes de chargement ont été effectuées pendant les 11 mois qu'a duré ce projet.

Devenu le fournisseur préférentiel de services d'essai pour l'entreprise, le CRIQ a concrétisé en 2013 une belle entente de partenariat avec Mecaer qui s'échelonne sur plusieurs années.

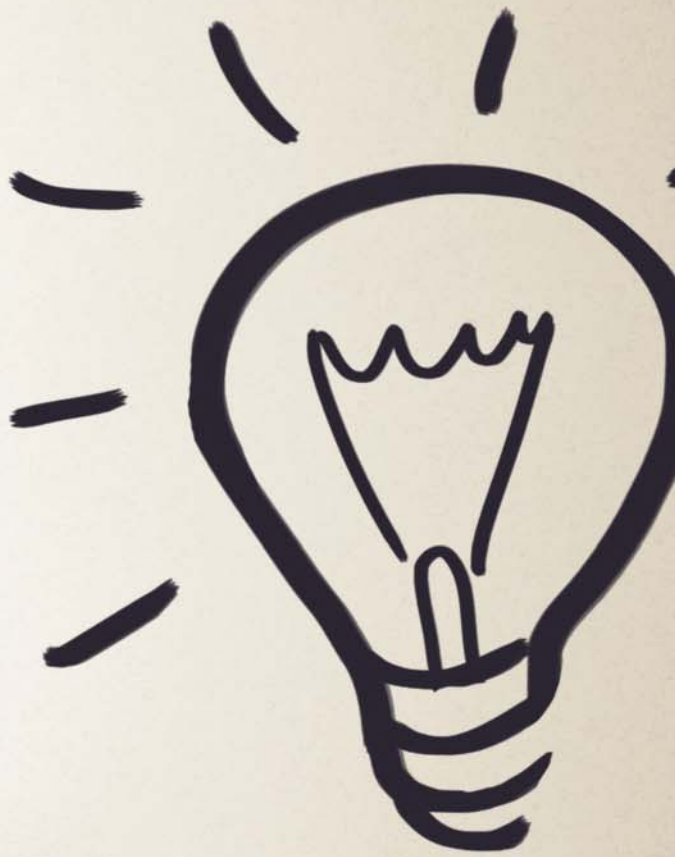
En plus de ses essais d'ingénierie et de qualification, le CRIQ offre des services de certification de produits incluant la consultation, l'assistance technique et la rédaction de rapports. Ses experts peuvent aider les entreprises québécoises à se conformer aux normes applicables à un nouveau produit ou à un nouveau marché.



« LA MÉTHODE IOTA DU CRIQ NOUS A AIDÉS À IDENTIFIER DES AVENUES TRÈS INTÉRESSANTES POUR OFFRIR UNE ÉNERGIE PLUS VERTE ET PLUS COMPÉTITIVE À DAVANTAGE D'ENTREPRISES QUÉBÉCOISES. »

Rock Marois, président

Intragaz



UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE POUR L'IDENTIFICATION D'OCCASIONS D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Intragaz

Détenir un savoir unique dans un secteur d'activité pointu peut être un atout de taille pour croître et se démarquer. C'est le cas pour Intragaz, une propriété conjointe de Gaz Métro et GDF Québec inc., qui exploite les deux seuls sites québécois d'entreposage souterrains de gaz naturel, à Trois-Rivières et à Saint-Flavien, sur la rive-sud de Québec. Au cours des deux dernières décennies, la créativité et la rigueur de son équipe lui ont notamment permis de développer des méthodes de travail hautement sécuritaires et une expertise unique en compression, en entreposage et en détente du gaz naturel.

Désireuse de prendre de l'expansion à l'extérieur de ses sites géologiques traditionnels d'entreposage et de tirer profit de ses connaissances pointues, Intragaz a eu recours au service d'identification d'opportunités technologiques d'affaires (IOTA) du CRIQ.

Ce service permet justement de trouver des moyens d'exploiter tout le potentiel sous-utilisé d'une expertise ou d'une technologie qui pourrait rapporter gros dans de nouveaux marchés. À la portée de toute entreprise, ce processus de réflexion de groupe structuré en cinq étapes comprend notamment des séances d'idéation en entreprise et la recherche d'informations sur de nouvelles applications.

Grâce aux meilleures occasions d'affaires ciblées par le CRIQ et l'équipe d'Intragaz, celle-ci a maintenant des pistes intéressantes pour développer de nouvelles activités. Qui sait, elle pourrait peut-être même offrir une énergie propre, économique et sécuritaire à des entreprises actuellement non desservies par les réseaux traditionnels de distribution du gaz naturel.

« LA VEILLE STRATÉGIQUE EFFECTUÉE PAR LE CRIQ EST UN OUTIL ESSENTIEL DANS NOTRE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS, QUI EST AU CŒUR DE LA MISSION DE IPL. »

Rodrick Lévesque, ingénieur chimique

IPL





LA VEILLE STRATÉGIQUE CHEZ IPL


IPL

Dans un monde d'innovateurs, la veille technologique est une activité stratégique. Comment demeurer chef de file dans un environnement en constante mutation? Comment se positionner dans un contexte où la compétition est féroce? Si l'information est de plus en plus abondante, les données de marché pointues qui sont utiles sont souvent inaccessibles. Pour aider les entreprises québécoises à développer leurs technologies, à améliorer leur productivité ou à trouver de nouvelles pistes sur les marchés d'exportation, le CRIQ scrute les marchés industriels du Québec et de partout dans le monde.

Client du CRIQ, IPL est un chef de file de l'industrie nord-américaine de fabrication de produits en plastique moulé par injection. La société conçoit une gamme innovatrice de produits et de solutions pour les secteurs industriels dans toute l'Amérique du Nord. Elle emploie plus de 900 personnes et fabrique au-delà de 400 produits différents. IPL mise sur la créativité de son équipe et son savoir-faire en investissant en recherche et en développement. En fait, dès 2008, l'entreprise a confié au CRIQ un mandat de veille stratégique afin de choisir la solution technologique la mieux adaptée à un problème. Cette veille, couplée au savoir-faire de l'équipe d'IPL, a mené à la commercialisation de sa technologie ZERO2 Technologie Barrière en octobre 2012.

Le CRIQ réalise pour IPL différentes activités de veille stratégique sur une base courante et transmet le résultat de ses recherches directement aux équipes de développement sous la forme d'un bulletin électronique mensuel regroupant les informations repérées et validées par les chercheurs du CRIQ et leurs réseaux.

Depuis maintenant six ans, la méthodologie éprouvée du CRIQ est un des moteurs qui permet à IPL d'accéder rapidement aux informations les plus récentes dans son domaine d'activité et à maintenir sa position de chef de file en répondant toujours mieux aux besoins de ses clients.



« LES RESSOURCES HUMAINES DE NOTRE ORGANISATION SONT POUR NOUS TRÈS IMPORTANTES. C'EST POUR CETTE RAISON QUE NOUS NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS CETTE DÉMARCHE, LAQUELLE S'INSCRIT ÉGALEMENT DANS NOTRE PROGRAMME GÉNÉRAL D'AMÉLIORATION CONTINUE. »

Hélène Desjardins, directrice générale
CSSS Les Eskers de l'Abitibi

UNE 50^e CERTIFICATION POUR LA NORME *ENTREPRISE EN SANTÉ*

Centre de santé et de services sociaux Les Eskers de l'Abitibi

Investir dans des programmes de santé visant l'adoption de saines habitudes de vie et l'amélioration de l'environnement de travail est très rentable pour une organisation, puisque cela entraîne plusieurs bénéfices, notamment une diminution des coûts de non-santé. C'est ce qu'a démontré la norme BNQ 9700-800 *Prévention, promotion et pratiques organisationnelles favorables à la santé en milieu de travail*, mieux connue sous le nom de norme *Entreprise en santé*, que le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a élaborée, à la demande du Groupe entreprises en santé.

Applicable sur une base volontaire par toute entreprise ou organisation, quel que soit son type, sa taille ou les produits et services qu'elle offre, la norme est fondée sur une approche de promotion et de prévention de la santé en milieu de travail. Elle propose aux décideurs un cadre de référence qui crée des conditions favorables au maintien de l'équilibre entre le travail et la santé en ciblant quatre éléments-clés : les habitudes de vie, l'équilibre travail-vie personnelle, l'environnement de travail et les pratiques de gestion. La norme *Entreprise en santé* est assortie d'une certification offrant deux niveaux d'engagement, soit *Entreprise en santé* et *Entreprise en santé – Élite*.

Répondant clairement à un besoin de l'industrie depuis son lancement en 2008, la norme gagne du terrain au sein des organisations, puisqu'un 50^e certificat a été décerné en mars dernier au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Les Eskers de l'Abitibi.



« PLUS IL Y AURA D'ENTREPRENEURS CERTIFIÉS
NOVOCLIMAT 2.0, MIEUX SE PORTERA LA
CONSTRUCTION IMMOBILIÈRE AU QUÉBEC! »

Stéphane Lessard, directeur général
Maisons Laprise



UNE CERTIFICATION POUR LA RECONNAISSANCE DES EXPERTISES EN CONSTRUCTION ÉCOÉNERGÉTIQUE

Ministère de l'Énergie et des
Ressources naturelles du Québec

Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a lancé en 1999 le programme Novoclimat afin d'encourager les entrepreneurs à construire des habitations selon les normes de haute performance énergétique. En près de 15 ans, plus de 21 000 habitations ont été construites en fonction de ces exigences, ce qui représente une réduction cumulée des émissions polluantes équivalente à 80 000 tonnes de CO₂.

À la demande du ministère, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) a publié en 2013 un fascicule de certification pour la version 2.0 du programme Novoclimat. La certification du BNQ vise à développer et à reconnaître l'expertise en construction écoénergétique des entrepreneurs, des spécialistes en ventilation et des professionnels du secteur de la construction résidentielle. Ainsi, les entrepreneurs certifiés par le BNQ deviennent admissibles aux projets résidentiels du programme Novoclimat 2.0 du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

Par rapport à une habitation construite selon le nouveau *Code de construction* du Québec, une habitation homologuée Novoclimat 2.0 permet de réaliser des économies d'environ 20 % sur les coûts d'énergie. Le BNQ est fier d'avoir déjà délivré plus de 110 certificats, ce qui témoigne de l'intérêt suscité par le nouveau programme de reconnaissance des compétences des entrepreneurs dans le domaine de l'efficacité énergétique.

L'ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2014



**SOPHIE
D'AMOURS**

PRÉSIDENTE,
VICE-RECTRICE À LA
RECHERCHE ET
À LA CRÉATION,
UNIVERSITÉ LAVAL



DENIS HARDY

PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL,
CENTRE
DE RECHERCHE
INDUSTRIELLE DU
QUÉBEC (CRIQ)



**YVES
BEAUCHAMP**

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DÉVELOPPEMENT,
SITE OUTREMONT,
UNIVERSITÉ DE
MONTREAL



PIERRE BÉDARD

DIRECTEUR GÉNÉRAL,
CENTRE DE DÉVELOPPE-
MENT ET DE RECHERCHE
EN IMAGERIE
NUMÉRIQUE



**HÉLÈNE
LAUZON**

PRÉSIDENTE,
CONSEIL PATRONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
QUÉBEC (CPEQ)



**JEAN-LOUIS
LEGAULT**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL,
ASSOCIATION POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DE LA RECHERCHE ET
DE L'INNOVATION DU
QUÉBEC (ADRIQ)



**CHRISTYNE
TREMBLAY**

SOUS-MINISTRE,
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
ET DES RESSOURCES
NATURELLES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION AU 31 MARS 2014



DENIS HARDY

PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL



ALAIN VACHON

AVOCAT
DIRECTEUR, AFFAIRES
JURIDIQUES ET
RESSOURCES HUMAINES



**YVES
LAROCQUE**

CPA, CA
VICE-PRÉSIDENT,
FINANCES ET
ADMINISTRATION



JOSÉE HAMEL

CPA, CGA
CONTRÔLEUR,
COMPTABILITÉ ET
GESTION IMMOBILIÈRE



LAURENT CÔTÉ

ING., AGR.
VICE-PRÉSIDENT,
RECHERCHE,
INNOVATION ET
PARTENARIATS



LYNE DUBOIS

MBA
VICE-PRÉSIDENTE,
DÉVELOPPEMENT DES
AFFAIRES



**MARTIN
CARON**

M. SC.
DIRECTEUR,
ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS ET
PRODUCTIVITÉ



**MARIE-JOSÉE
HARDY**

MICROBIOLOGISTE
DIRECTRICE,
ÉCOEFFICACITÉ
INDUSTRIELLE ET
ENVIRONNEMENT



**RICHARD
TREMBLAY**

ING.
VICE-PRÉSIDENT,
OPÉRATIONS



**MARTIN
THÉRIAULT**

ING.
DIRECTEUR, ESSAIS
ET CONFORMITÉ
DES PRODUITS À
L'EXPORTATION



**LOÏC
MARCHAND**

B. SC., MBA
DIRECTEUR,
INFORMATION
STRATÉGIQUE



**YVES
DESSUREAULT**

ING.
CHARGÉ DE MANDATS
STRATÉGIQUES,
DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL ET
INNOVATION OUVERTE



**JEAN
ROUSSEAU**

ING., D.A.
DIRECTEUR,
BUREAU DE
NORMALISATION
DU QUÉBEC



KIM CANTIN

B. SC.
DIRECTRICE
ADJOINTE,
BUREAU DE
NORMALISATION
DU QUÉBEC

OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES

À titre d'organisme public, le CRIQ est soumis à des obligations gouvernementales, notamment au regard de l'éthique et de la déontologie de son conseil d'administration, du suivi de sa politique linguistique, de l'accès à ses documents et de la protection des renseignements personnels, de sa politique de réduction des dépenses et de son plan d'action de développement durable.



L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi, le CRIQ s'est doté d'un *Code d'éthique et de déontologie* qui s'applique à tous les membres du conseil d'administration en vue de maintenir et de promouvoir l'intégrité, l'objectivité et la transparence de leurs fonctions de façon à préserver leur capacité d'agir au mieux des intérêts et de la mission du CRIQ et à inspirer la plus entière confiance auprès du public. Ce code est accessible au www.criq.qc.ca. Au cours du présent exercice, le conseil d'administration n'a été saisi d'aucun manquement à ce code.

LE SUIVI DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La politique linguistique du CRIQ est conforme à la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique*. L'ensemble des activités s'exerce en français et le CRIQ veille à la qualité de la langue et à son statut comme langue officielle et commune de travail.

L'ACCÈS AUX DOCUMENTS ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Conformément au *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, les sites Internet du CRIQ et du BNQ diffusent sous l'onglet *Accès à l'information* des renseignements qui présentent un intérêt pour le public.

Au cours du présent exercice, le CRIQ a reçu deux demandes d'accès à l'information, qui ont été acceptées.

LA POLITIQUE DE RÉDUCTION DES DÉPENSES

Afin de se conformer aux mesures de réduction des dépenses auxquelles le CRIQ est astreint en vertu de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (L.Q. 2010, chapitre 20), le conseil d'administration a adopté, en octobre 2010, la *Politique de réduction des dépenses du CRIQ*. Cette politique a établi des objectifs précis de réduction de dépenses conformément à la Loi.

Selon la Politique, le CRIQ devait avoir réduit de 10 % ses dépenses de fonctionnement de nature administrative au terme de l'exercice financier 2013-2014 par rapport à celles de 2009-2010, au cours duquel ces dépenses se sont élevées à 2 382 465 \$. La cible à atteindre en 2013-2014 s'établissait alors à 2 144 219 \$, après avoir appliqué la réduction exigée de 238 246 \$. Pour 2013-2014, le CRIQ a dépassé la cible, puisque ces dépenses ont été de 1 797 154 \$ (2012-2013 : 2 236 747).

En outre, la politique de réduction des dépenses prévoyait un effort supplémentaire de réduction des charges exigé par le gouvernement. Cet effort, qui correspondait à 1 % de la rémunération de 20 818 508 \$ versés au cours de l'exercice financier 2009-2010, devait être récurrent et augmenter chaque année du même montant jusqu'en 2013-2014. En effet, en 2013-2014, la rémunération s'est établie à 19 539 592 \$ (2012-2013 : 21 104 363 \$). Ce montant est inférieur de 3 482 408 \$ à la prévision de 23 022 000 \$ qui a été établie pour mesurer les cibles de réduction à atteindre selon la *Politique de réduction des dépenses du CRIQ* en vertu de la *Loi n° 100*. Pour se conformer aux objectifs, la réduction ciblée s'établissait à 832 800 \$ (2012-2013 : 624 600 \$), soit 208 200 \$ pour chacune des quatre années d'application.

TABLEAU DES DEMANDES SOUMISES EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., C. A-2.1)

DATE DE LA DEMANDE	NATURE DE LA DEMANDE	DÉLAI DE TRAITEMENT	RÉPONSE	RÉVISION
19 septembre 2013	Salaires des cadres au 1 ^{er} avril 2013	13 jours	Acceptée	Non
15 novembre 2013	Salaires des cadres à la suite de modifications apportées à l'organigramme	10 jours	Acceptée	Non

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En février 2009, le CRIQ a adopté le *Plan d'action de développement durable 2008-2013*, qui a été mis à jour en 2013 pour être prolongé jusqu'en mars 2015. Ce plan d'action présente onze actions contribuant à la Stratégie gouvernementale de développement durable du gouvernement du Québec.

Par ce plan d'action, le CRIQ s'engage à faire connaître et à promouvoir le concept de développement durable et ses implications tant auprès de son personnel que de sa clientèle, de ses fournisseurs et de ses partenaires d'affaires. Il s'engage également à adopter des pratiques responsables afin de réduire les impacts de ses activités sur l'environnement et à assurer à ses employés un milieu de travail dynamique, sain et sécuritaire. Finalement, le CRIQ s'engage à offrir aux entreprises québécoises des outils et de nouvelles façons de faire leur permettant d'intégrer progressivement les principes de développement durable à leurs pratiques du développement et de gestion.

SUIVI DU PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'exercice financier 2013-2014 fut la sixième année de mise en œuvre de notre *Plan d'action de développement durable*. Comme principales réalisations, mentionnons la prise en compte des principes du développement durable dans la planification des travaux majeurs de rénovation à notre laboratoire de Québec et dans l'élaboration de notre *Plan de développement 2014-2017*, la réalisation de plusieurs activités contribuant à la mise en œuvre du *Plan d'action santé 2012-2014* et du *Plan de gestion environnementale 2012-2014* et la mise en place de mesures pour favoriser le réemploi du matériel et des équipements excédentaires générés lors du ménage préparatoire aux travaux de rénovation.

La section suivante présente, pour chacune des actions inscrites à notre *Plan d'action de développement durable 2008-2015*, les activités qui ont été réalisées au cours de l'année 2013-2014.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Mieux faire connaître le concept et les principes du développement durable. Favoriser le partage des expériences et des compétences en cette matière ainsi que l'assimilation des savoirs et savoir-faire qui en facilitent la mise en œuvre.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Faire connaître le concept de développement durable et les seize principes s'y rattachant.

ACTION 1

METTRE EN ŒUVRE DES
ACTIVITÉS CONTRIBUANT À
LA RÉALISATION DU PLAN
GOUVERNEMENTAL DE
SENSIBILISATION ET DE
FORMATION DU
PERSONNEL DE
L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE.

CIBLES

Sensibiliser 80 % des membres du personnel d'ici 2011. S'assurer que 50 % des personnes ciblées aient suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence d'ici le 31 mars 2013.

INDICATEURS

Pourcentage du personnel rejoint par les activités de sensibilisation au développement durable et pourcentage des personnes ciblées ayant suivi une formation traitant minimalement des deux contenus de référence.

RÉSULTATS

En 2013-2014 :

- réalisation d'une nouvelle activité de sensibilisation ayant rejoint 10 % du personnel (présentation du référentiel BNQ 21000);
- exercice de prise en compte des principes du développement durable dans la planification et la réalisation des travaux majeurs de rénovation à notre laboratoire de Québec et dans l'élaboration de notre *Plan de développement 2014-2017*;
- sensibilisation des nouveaux employés à la démarche de développement durable du CRIQ.

Cibles atteintes en 2011-2012 : 97 % du personnel du CRIQ est sensibilisé au développement durable et 72 % des personnes ciblées ont été formées.

ACTION 2

SENSIBILISER LES CLIENTS,
LES FOURNISSEURS ET LES
PARTENAIRES D'AFFAIRES
À NOTRE ENGAGEMENT
POUR UN DÉVELOPPEMENT
DURABLE.

CIBLE

80 % des offres de service, ententes, communications, conférences et allocutions d'ici 2015.

INDICATEURS

Taux annuel de mentions dans notre offre de service (plans de projet et contrats), des principaux aspects du mandat qui seront particulièrement réalisés dans une perspective de développement durable et taux annuel de mentions de notre engagement en développement durable dans nos ententes, communications, conférences et allocutions.

RÉSULTAT

En 2013-2014, 94 % des offres de service présentées et des ententes conclues avaient intégré une mention de notre engagement en développement durable.

ACTION 3
INTÉGRER LA NOTION
DE CYCLE DE VIE
AU PROCESSUS DE
DÉVELOPPEMENT DE
PRODUITS.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Soutenir la recherche et les nouvelles pratiques et technologies contribuant au développement durable et en maximiser les retombées au Québec.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Stimuler l'innovation technologique dans un cadre de développement durable.

CIBLE

80 % des projets annuels pertinents d'ici 2015.

INDICATEUR

Pourcentage annuel de projets faisant appel au processus de développement de produits ayant intégré la notion de cycle de vie.

RÉSULTAT

En 2013-2014, le processus de développement de produits n'a pas systématiquement intégré la notion de cycle de vie.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Poursuivre le développement et la promotion d'une culture de la prévention et établir des conditions favorables à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Offrir un environnement de travail favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

ACTION 4
POURSUIVRE LA MISE EN
ŒUVRE DE PRATIQUES ET
D'INITIATIVES FAVORISANT
LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ
ET LA QUALITÉ DE VIE DU
PERSONNEL.

CIBLES

Huit pratiques et initiatives favorisant la santé et la sécurité au travail d'ici 2015.

Être conforme à la norme « Entreprise en santé » (norme BNQ 9700-800) d'ici 2015.

INDICATEURS

Nombre de nouvelles pratiques et initiatives mises en place favorisant la santé, la sécurité et la qualité de vie.

RÉSULTATS

En 2013-2014 :

- Deux nouvelles pratiques favorisant la santé et la sécurité au travail ont été mises en place (formations et procédures sur le cadenassage et l'hygiène en milieu de travail).
- Réalisation d'activités contribuant à la mise en œuvre des actions du *Plan d'action santé* 2012-2014 (Défi Entreprises, utilisation du vélo comme moyen de transport, conférences, diverses formations et promotion de saines habitudes de vie).

Degré d'atteinte de la cible : 7 pratiques sur 8 (88 %).

ACTION 5
METTRE EN ŒUVRE
DES PRATIQUES ET DES
ACTIVITÉS CONTRIBUANT
AUX DISPOSITIONS DE
LA POLITIQUE POUR
UN GOUVERNEMENT
ÉCORESPONSABLE.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Appliquer des mesures de gestion environnementale et une politique d'acquisitions écoresponsables au sein des ministères et des organismes gouvernementaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir l'adoption de pratiques écoresponsables dans la planification et la réalisation des projets et des activités.

CIBLE

Mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale en 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en œuvre d'un cadre de gestion environnementale et de pratiques d'acquisition écoresponsables.

RÉSULTAT

En 2013-2014, mise en œuvre de la deuxième année de notre *Plan de gestion environnementale 2012-2014* : effectuer des analyses sur les rejets émis dans l'atmosphère par le bâtiment, mettre à jour la procédure de gestion des produits chimiques et sensibiliser le personnel, effectuer une étude de caractérisation des matières résiduelles et obtenir l'attestation « ICI ON RECYCLE! » Niveau 3, Performance.

Cible atteinte en 2011-2012 : Adoption du *Cadre de gestion environnementale 2012-2015* et du *Plan de gestion environnementale 2012-2014*.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Promouvoir la réduction de la quantité d'énergie et de ressources naturelles et matérielles utilisées pour la production et la mise en marché de biens et de services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Promouvoir les principes d'écoconception pour assurer une production et une consommation responsables.

ACTION 6
METTRE EN PLACE UNE
GAMME DE SERVICES EN
ÉCOCONCEPTION.

CIBLE

Offrir un service complet et intégré d'ici 2011.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en place de la gamme de services en écoconception.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2009-2010.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Fournir les repères nécessaires à l'exercice de choix de consommation éclairés et responsables et favoriser, au besoin, la certification des produits et des services.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Fournir des outils nécessaires à l'exercice de choix de consommation responsables.

ACTION 7

INTÉGRER À ICRIQ.COM
DES REPÈRES PERMETTANT
DE METTRE EN ÉVIDENCE
LES ENTREPRISES AYANT
INTÉGRÉ DES PRATIQUES DE
GESTION RESPONSABLES.

CIBLE

Avoir intégré les repères d'ici 2015.

INDICATEUR

État d'avancement de l'intégration des repères.

RÉSULTAT

Action commencée en 2013-2014.

ACTION 8

SENSIBILISER LA CLIENTÈLE
À LA CERTIFICATION
DE PRODUITS ET DE
SERVICES FACILITANT
L'EXERCICE DE CHOIX DE
CONSOMMATION
RESPONSABLES ET
ÉLABORER DES
PROGRAMMES DE
CERTIFICATION EN CE SENS.

CIBLE

Quatre secteurs sensibilisés, dont un programme de certification mis sur pied d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre de secteurs sensibilisés et nombre de programmes de certification mis sur pied.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2011-2012 : six secteurs sensibilisés à la certification de produits et de services facilitant l'exercice de choix de consommation responsables, dont cinq programmes de certification mis sur pied.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Intégrer les impératifs du développement durable dans les stratégies et plans d'aménagement et de développement régionaux et locaux.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Soutenir la prise en compte et l'application des principes du développement durable dans les organisations.

ACTION 9
METTRE EN ŒUVRE
LES ACTIONS DU PLAN
D'ACTION
GOUVERNEMENTAL POUR
L'ACCOMPAGNEMENT
CONSEIL DES ENTREPRISES
QUI SOUTIENNENT LE
DYNAMISME TERRITORIAL.

CIBLE

Avoir participé à la mise en œuvre de l'ensemble des actions communes inscrites dans le plan d'accompagnement des entreprises d'ici 2015.

INDICATEUR

Nombre d'actions du plan d'accompagnement des entreprises mises en œuvre d'ici 2013 auxquelles le CRIQ participe.

RÉSULTATS

En 2013-2014, conformément au *Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement-conseil des entreprises dans leurs démarches de développement durable*, les initiatives suivantes ont été réalisées :

- rédaction du rapport final sur la mise en œuvre de la *Stratégie de sensibilisation des entreprises au développement durable 2011-2013*, cofinancée par les membres de la Table d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé (TACEP);
- réalisation d'un second sondage afin d'évaluer l'atteinte de la cible gouvernementale du 20 % des entreprises devant avoir adopté une démarche de développement durable en 2013;
- mise à jour du répertoire gouvernemental d'outils de développement durable, qu'on trouve sur le portail Entreprises de Services Québec. Cette année, 25 outils ont été ajoutés;
- rencontre d'échange avec 12 organismes partenaires sur la réalisation d'activités de sensibilisation dans le cadre d'un atelier de réflexion intitulé *Franchir le cap : mobiliser les entreprises à prendre le virage vers le développement durable*;
- élaboration du *Plan d'accompagnement-conseil des entreprises du secteur privé 2013-2015*;
- formation de groupes de travail pour les dossiers suivants :
 - création d'un répertoire des formations offertes au Québec sur le développement durable en entreprise;
 - renouvellement des initiatives de sensibilisation et mobilisation des entreprises afin qu'elles adoptent des démarches de développement durable;
 - promotion des activités de la TACEP;
 - définition des critères entourant la mise en place d'une certification en développement durable.

ACTION 10
DÉVELOPPER DES OUTILS
FACILITANT LA PRISE EN
COMPTE ET L'INTÉGRATION
DES PRINCIPES DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DANS LES ORGANISATIONS.

CIBLES

Deux outils d'ici 2013.

INDICATEUR

Nombre d'outils développés.

RÉSULTAT

Cible atteinte en 2011-2012 : deux outils facilitant la prise en compte et l'intégration des principes du développement durable dans les organisations ont été développés et rendus publics (pictogrammes des principes du développement durable et BNQ 21000).

ACTION 11
CRÉER UNE EXPOSITION
PRÉSENTANT LES
INVENTIONS RÉALISÉES
AU CRIQ.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

Renforcer la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique.

OBJECTIF ORGANISATIONNEL

Mettre en valeur le patrimoine scientifique du CRIQ.

CIBLE

Exposition accessible pour les employés et les visiteurs (clients, partenaires, etc.) du CRIQ d'ici 2015.

INDICATEUR

État d'avancement de la mise en place d'une exposition.

RÉSULTAT

Action commencée en 2013-2014.

OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX NON RETENUS

Les objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 qui n'ont pas été retenus comme prioritaires et qui n'ont pas été considérés directement dans le premier *Plan d'action de développement durable du CRIQ* sont présentés en annexe du *Plan d'action de développement durable du CRIQ 2008-2015*. Celui-ci est accessible sur notre site Internet.

AUTRES INITIATIVES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CRIQ a commencé en 2013-2014 d'importants travaux de rénovation à son laboratoire de Québec. Dans ce contexte, un grand ménage a été effectué et plusieurs mesures ont été mises en place pour favoriser le réemploi du matériel et des équipements excédentaires :

- mise en place d'une papeterie verte pour récupérer et réemployer le matériel de bureau excédentaire;
- don de cahiers à anneaux à une commission scolaire de la région;
- don de meubles à une ressourcerie de la région;
- don d'équipements de laboratoire à une université de la République de Guinée;
- vente par appel d'offre avec Second Cycle d'équipements et de composantes mécaniques.

ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014





RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec ont été dressés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris des estimations et jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les autres renseignements financiers contenus dans le rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et, en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Centre de recherche industrielle du Québec reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Denis Hardy

Président-directeur général



Yves Larocque, CPA, CA

Vice-président aux finances et à l'administration

Québec, le 18 juin 2014

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de recherche industrielle du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, l'état des résultats et du déficit cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de recherche industrielle du Québec n'a pas comptabilisé, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de recherche industrielle du Québec a satisfait aux critères d'admissibilité. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de recherche industrielle du Québec et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de recherche industrielle du Québec respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation (Diminution) 2014
État de la situation financière	
Contribution à recevoir du gouvernement du Québec	1 653 067 \$
Contributions et gain sur cession-bail reportés	1 653 067
Actifs financiers nets et déficit cumulé	- \$

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre de recherche industrielle du Québec au 31 mars 2014 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Michel Samson, CPA auditeur, CA
Québec, le 18 juin 2014

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014		2013
	Budget	Réel	Réel
REVENUS			
Contributions du gouvernement du Québec	15 825 000 \$	15 593 000 \$	16 925 000 \$
Clientèle externe	15 446 824	13 427 968	16 740 436
Autres			
Virement des contributions reportées (note 8)	147 000	233 486	189 916
Virement du gain reporté sur cession-bail (note 8)	271 200	271 200	271 200
Revenus de placements	75 000	121 229	100 382
Revenus divers	80 000	122 173	112 389
	<u>573 200</u>	<u>748 088</u>	<u>673 887</u>
	<u>31 845 024</u>	<u>29 769 056</u>	<u>34 339 323</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	20 122 737	19 539 592	21 104 363
Coûts directs des projets	5 224 499	4 196 235	6 515 964
Frais d'occupation	2 263 820	2 281 346	2 196 984
Frais de fonctionnement	2 140 855	1 797 154	2 236 747
Frais financiers	180 000	186 126	190 664
Amortissement des immobilisations corporelles	1 795 000	1 536 596	1 720 174
	<u>31 726 911</u>	<u>29 537 049</u>	<u>33 964 896</u>
EXCÉDENT ANNUEL	118 113	232 007	374 427
DÉFICIT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(16 974 024)</u>	<u>(16 974 024)</u>	<u>(17 348 451)</u>
DÉFICIT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(16 855 911) \$</u>	<u>(16 742 017) \$</u>	<u>(16 974 024) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 767 180 \$	6 364 744 \$
Créances (note 3)	3 802 657	4 545 827
Placements	-	12 417
Stocks destinés à la vente (note 4)	297 432	249 775
	<u>12 867 269</u>	<u>11 172 763</u>
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 6)	7 641 430	6 542 015
Revenus reportés	2 363 082	1 386 029
Dette (note 7)	-	7 973 353
Contributions et gain sur cession-bail reportés (note 8)	2 184 801	2 598 713
	<u>12 189 313</u>	<u>18 500 110</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>677 956</u>	<u>(7 327 347)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Travaux en cours	1 148 790	2 168 043
Stocks de fournitures	38 518	64 715
Charges payées d'avance	224 674	233 736
Immobilisations corporelles (note 9)	13 696 285	12 360 969
	<u>15 108 267</u>	<u>14 827 463</u>
CAPITAL-ACTIONS (note 10)	<u>32 528 240</u>	<u>24 474 140</u>
DÉFICIT CUMULÉ	<u>(16 742 017) \$</u>	<u>(16 974 024) \$</u>

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Sophie D'Amours
Présidente du conseil d'administration



Jean-Louis Legault
Président du comité de vérification

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014		2013
	Budget	Réel	Réel
EXCÉDENT ANNUEL	118 113 \$	232 007 \$	374 427 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions	(1 752 000)	(2 973 218)	(1 171 664)
Amortissement	1 795 000	1 536 596	1 720 174
Perte sur dispositions	-	95 180	2 532
Produit de dispositions	-	6 126	875
	<u>43 000</u>	<u>(1 335 316)</u>	<u>551 917</u>
Variation des travaux en cours	-	1 019 253	141 339
Variation des stocks de fournitures	-	26 197	(4 262)
Variation des charges payées d'avance	-	9 062	(3 464)
Émission d'actions	-	8 054 100	-
	<u>-</u>	<u>9 108 612</u>	<u>133 613</u>
Diminution de la dette nette	161 113	8 005 303	1 059 957
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>(7 327 347)</u>	<u>(7 327 347)</u>	<u>(8 387 304)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(7 166 234) \$</u>	<u>677 956 \$</u>	<u>(7 327 347) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	232 007 \$	374 427 \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 536 596	1 720 174
Virement des contributions reportées	(233 486)	(184 374)
Virement du gain reporté sur cession-bail	(271 200)	(271 200)
Perte sur dispositions d'immobilisations corporelles	95 180	2 532
Perte de valeur des placements	441	5 614
Intérêts capitalisés sur l'avance du ministère des Finances	150 000	150 000
	<u>1 277 531</u>	<u>1 422 746</u>
Variation des actifs et passifs reliés au fonctionnement:		
Créances	743 170	638 598
Stocks destinés à la vente	(47 657)	17 971
Charges à payer et frais courus	(1 027 760)	1 303 914
Revenus reportés	977 053	(170 095)
Travaux en cours	1 019 253	141 339
Stocks de fournitures	26 197	(4 262)
Charges payées d'avance	9 062	(3 464)
	<u>1 699 318</u>	<u>1 924 001</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 208 856</u>	<u>3 721 174</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Acquisition de placements	(214)	-
Produit de dispositions de placements	12 190	-
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>11 976</u>	<u>-</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(846 043)	(2 762 006)
Produits de dispositions sur immobilisations corporelles	6 126	875
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(839 917)</u>	<u>(2 761 131)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Ajustement des contributions reportées	90 774	(133 602)
Émission d'actions	8 054 100	-
Remboursement de la dette	(8 123 353)	(134 792)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>21 521</u>	<u>(268 394)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 402 436	691 649
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 364 744	5 673 095
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>8 767 180 \$</u>	<u>6 364 744 \$</u>

Les intérêts versés durant l'exercice s'élevèrent à 3 059 \$ (2013 : 8 639 \$).

En date du 31 mars 2014, le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles représentant 2 268 807 \$ (2013 : 141 632 \$)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Le Centre de recherche industrielle du Québec (« le Centre »), personne morale de droit public et constitué en vertu de la Loi sur le Centre de recherche industrielle du Québec (RLRQ, chapitre C-8.1), a pour objet de concevoir, de développer et mettre à l'essai des équipements, des produits ou des procédés, d'exploiter seul ou avec des partenaires, les équipements, produits et procédés qu'il a développés ou dont il détient les droits, de colliger et diffuser de l'information et des renseignements d'ordre technologique et industriel ainsi que de réaliser toute activité reliée aux domaines de la normalisation et de la certification. Les actions du Centre font partie du domaine de l'État et sont attribuées au ministre des Finances.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, le Centre n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

ESTIMATIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers du Centre par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont : la durée de vie utile des immobilisations corporelles, l'évaluation des travaux en cours et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur et que les transactions en devises étrangères sont sans impact à la fin de l'exercice.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances (à l'exception des salaires payés d'avance), les placements, les charges à payer et frais courus autres que les avantages sociaux et la dette sont classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

REVENUS

Les contributions du gouvernement du Québec sont comptabilisées lorsque les transferts sont autorisés et que les critères d'admissibilité, le cas échéant, sont atteints. Les transferts sont constatés à titre de revenu sauf, et dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont rencontrées.

Les revenus de clientèle externe et les bénéfices sur les contrats sont comptabilisés selon la méthode du degré d'avancement des travaux, établi d'après la valeur de facturation de la main-d'œuvre et des achats imputés aux contrats par rapport à la valeur estimée totale. Des événements non encore connus pourraient survenir et occasionner des changements à ces estimations.

ACTIFS FINANCIERS

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie se compose de l'encaisse.

STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

Les stocks sont évalués selon le moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est composé du coût d'acquisition du matériel, de la main-d'œuvre directe et des frais de transport.

PASSIFS

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que le Centre ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

PROVISION POUR VACANCES

Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés représentent l'excédent des montants facturés des contrats en cours sur les coûts et les bénéfices reconnus. Ils incluent également les dépôts de clients encaissés d'avance conformément aux ententes contractuelles.

CONTRIBUTIONS ET GAIN SUR CESSION-BAIL REPORTÉS

Les contributions du gouvernement du Québec sont reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les contributions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenu est comptabilisé dans le poste Virement des contributions reportées à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Le gain sur cession-bail reporté résulte d'une opération de cession-bail avec interrelation qui est amorti au prorata des paiements minimums exigibles au titre de location de bien.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs. Les éléments incorporels ne constituent pas des actifs non financiers pour la société.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux en cours sont classés dans les actifs non financiers puisqu'ils ne sont pas encore en état d'être vendus.

Les travaux en cours représentent l'excédent des coûts et bénéfices reconnus des contrats en cours sur les montants facturés.

- Projets externes : lorsque le coût estimé total est supérieur au montant récupérable, l'excédent est comptabilisé comme perte de l'exercice.
- Projets de recherche en partenariat : les coûts relatifs à la réalisation des travaux dans le cadre des projets de recherche en partenariat sont comptabilisés dans l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

STOCKS DE FOURNITURES

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années.

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et taux suivants :

ÉLÉMENTS D'ACTIFS	MÉTHODES	PÉRIODE ET TAUX
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains	Solde dégressif ou linéaire	5, 8 % et 38 ans
Mobilier et équipements	Solde dégressif ou linéaire	15, 20, 40 % et 12 ans
Améliorations locatives	Linéaire	20 ans
Équipements informatiques et logiciels	Linéaire	4 et 5 ans
Matériel roulant	Solde dégressif	30 %

Les acquisitions du matériel et d'équipement reliées directement aux projets de recherche et développement du Centre ne sont pas capitalisées, mais sont imputées au coût du projet concerné et facturées aux clients.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

3. CRÉANCES

	2014	2013
Clients	2 486 024 \$	3 298 146 \$
Autres créances	22 835	5 301
Contribution à recevoir du Gouvernement du Québec	1 090 774	1 069 720
Salaires payés d'avance (*)	213 344	235 720
Provision pour pertes sur créances	(10 320)	(63 060)
	<u>3 802 657 \$</u>	<u>4 545 827 \$</u>

L'évolution de la provision pour pertes sur créances se détaille comme suit :

	2014	2013
Solde du début	63 060	75 278
Perte de valeur comptabilisée	24 055	57 986
Reprise de la provision	(76 795)	(70 204)
Solde à la fin	<u>10 320 \$</u>	<u>63 060 \$</u>

(*) Les salaires payés d'avance équivalent à deux semaines de salaire qui ont été consenties à tous les employés afin de permettre au Centre de reporter de deux semaines le versement de la paie. Cette somme ne porte pas intérêt et est remboursable au départ de chacun des employés.

4. STOCKS DESTINÉS À LA VENTE

Au 31 mars 2014, le Centre n'a pas enregistré de provision (2013 : 229 751 \$) pour réduire la valeur comptable de certains inventaires au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Les coûts liés aux stocks destinés à la vente comptabilisés aux résultats de l'exercice sont présentés, incluant la baisse de valeur, sous la rubrique « Coûts directs sur projets » et s'élèvent à 142 315 \$ (2013 : 114 892 \$).

5. EMPRUNT BANCAIRE

Au 31 mars 2014, le Centre dispose d'une marge de crédit bancaire autorisée de 4 000 000 \$, renouvelable annuellement. La marge de crédit porte intérêt au taux de base des entreprises, ce dernier étant de 3% au 31 mars 2014 (2013 : 3%). Aux 31 mars 2014 et 2013, la marge de crédit était inutilisée.

6. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Fournisseurs et autres frais courus	1 381 482 \$	1 718 305 \$
Frais courus à payer - Rénovation en cours	2 066 334	-
Traitements	1 163 119	1 775 251
Avantages sociaux	871 327	930 327
Provision pour vacances à payer	2 159 168	2 118 132
	<u>7 641 430 \$</u>	<u>6 542 015 \$</u>

7. DETTE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Avance du ministère des Finances*, portant intérêt au taux de base de la Banque Nationale du Canada de 3 % au 31 mars 2014 (3 % en 2013). Cette avance a été convertie en capital-actions au cours de l'exercice.	-	7 903 633 \$
Billet à payer au Fonds de financement*, taux effectif de 4,58 %, remboursable par versements semestriels de 71 709 \$ incluant les intérêts, échu au cours de l'exercice.	-	69 720
	<u>- \$</u>	<u>7 973 353 \$</u>

(*) Apparentés sous contrôle commun

La charge d'intérêts sur la dette de l'exercice s'élève à 150 000 \$ (2013 : 155 553 \$), laquelle comporte des intérêts capitalisés au cours de l'exercice d'un montant de 150 000 \$ (2013 : 150 000 \$) sur l'avance du ministère des Finances.

8. CONTRIBUTIONS ET GAIN SUR CESSION-BAIL REPORTÉS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Contributions reportées - gouvernement du Québec		
Solde au début	1 400 913 \$	1 718 889 \$
Ajustement des contributions autorisées au cours de l'exercice	90 774	(133 602)
Virement de l'exercice	(233 486)	(184 374)
Solde à la fin	<u>1 258 201</u>	<u>1 400 913</u>
Gain relatif à une opération de cession-bail, amorti linéairement sur la durée de bail jusqu'en août 2017	926 600	1 197 800
	<u>2 184 801 \$</u>	<u>2 598 713 \$</u>

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments, rénovation et aménagement des terrains (*) (**)	12 695 445	7 263 741	5 431 704
Mobilier et équipements	26 843 017	21 309 333	5 533 684
Améliorations locatives	2 424 032	583 992	1 840 040
Équipements informatiques et logiciels	2 886 099	2 290 891	595 208
Matériel roulant	371 713	325 714	45 999
	<u>45 469 956 \$</u>	<u>31 773 671 \$</u>	<u>13 696 285 \$</u>

	2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	249 650 \$	- \$	249 650 \$
Bâtiments, et aménagement des terrains (*)	10 470 361	7 085 963	3 384 398
Mobilier et équipements	27 577 064	21 660 657	5 916 407
Améliorations locatives	2 422 414	462 797	1 959 617
Équipements informatiques et logiciels	11 941 590	11 153 525	788 065
Matériel roulant	371 713	308 881	62 832
	<u>53 032 792 \$</u>	<u>40 671 823 \$</u>	<u>12 360 969 \$</u>

(*) Le Centre a reçu un droit d'usage superficière sur un terrain appartenant à la Ville de Québec. Un bâtiment érigé sur ce terrain, d'une valeur comptable nette de 502 821 \$ au 31 mars 2014 (2013 : 531 441 \$), sera cédé gratuitement à cette dernière le 24 juillet 2030.

(**) Le coût du bâtiment inclut un montant de 2 066 334 \$ pour la rénovation en cours qui n'est pas amorti.

Au cours de l'exercice, les acquisitions au niveau des bâtiments, rénovation et aménagement des terrains, mobilier et équipements, améliorations locatives, équipements informatiques et logiciels ont été respectivement de 2 225 084 \$, 602 749 \$, 1 618 \$ et 143 767 \$. De plus, le Centre a procédé à des dispositions au niveau du mobilier et équipements informatiques et logiciels dont le coût et l'amortissement cumulé sont respectivement de 1 336 796 \$ et 1 237 003 \$, 9 199 258 \$ et 9 197 745 \$. L'amortissement des bâtiments, rénovation et aménagement des terrains, mobilier et équipements, améliorations locatives, équipements informatiques et logiciel et matériel roulant a été respectivement de 177 778 \$, 885 679 \$, 121 195 \$, 335 111 \$ et 16 833 \$.

10. CAPITAL-ACTIONS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Autorisé		
650 000 actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
Émis et payé		
325 282 actions (2013: 244 741 actions)	<u>32 528 240 \$</u>	<u>24 474 140 \$</u>

Au cours de l'exercice, le Centre a émis 80 541 actions pour une valeur de 8 054 100 \$, en contrepartie de l'avance du ministère des Finances.

11. RÉGIMES DE RETRAITE

Les employés du Centre participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2014, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,18 % à 9,84 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE passe de 12,30 % à 14,38 %.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2014 (0,54 % au 1^{er} janvier 2013) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, le Centre doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2013 correspondant à 1,08 % de la masse salariale cotisable et à 11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014.

Les cotisations du Centre, incluant le montant de compensation à verser au RRPE, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 291 532 \$ (2013 : 1 198 210 \$). Les obligations du Centre envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses obligations à titre d'employeurs.

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont mesurées à la valeur d'échange, le Centre est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre conclut des opérations commerciales avec les entités apparentées dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas toutes divulguées distinctement aux états financiers. Les revenus de clients externes apparentés ont été de 2 332 854 \$ en 2014 (2013 : 3 069 855 \$).

13. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Le Centre est exposé à divers risques financiers découlant d'opérations relatives aux instruments financiers. L'information ci-dessous est utile pour évaluer l'étendue des risques auxquels le Centre est exposé.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque des taux d'intérêts et le risque de prix. Le Centre est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

La volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et passifs financiers (risque de marché lié aux taux d'intérêt fixes) notamment sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Centre (risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt variables).

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La valeur comptable des clients, représente l'exposition maximale du Centre au risque de crédit. Le risque de crédit afférent à ces actifs ne se concentre pas dans un seul secteur d'activité. Le risque de crédit associé aux clients est réduit puisque de nombreux clients sont des entités gouvernementales. De plus, des évaluations de crédit sont effectuées pour tous les clients. Le Centre procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour perte au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

RISQUE DE CRÉDIT - SUITE

L'analyse de l'âge des clients se détaille comme suit :

	2014			2013		
	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Perte de valeur	Valeur nette
Solde de 0 à 30 jours	1 785 605 \$	- \$	1 785 605 \$	1 835 400 \$	- \$	1 835 400 \$
Solde de 31 à 60 jours	426 208	-	426 208	404 235	-	404 235
Solde de 61 à 90 jours	74 972	-	74 972	177 848	-	177 848
Solde de plus de 90 jours	199 239	10 320	188 919	880 663	63 060	817 603
	<u>2 486 024 \$</u>	<u>10 320 \$</u>	<u>2 475 704 \$</u>	<u>3 298 146 \$</u>	<u>63 060 \$</u>	<u>3 235 086 \$</u>

Selon les taux historiques de défaillance des clients, le Centre estime qu'il n'y a pas lieu de comptabiliser une perte de valeur relative aux clients de 90 jours et moins.

Au 31 mars 2014, le solde à recevoir d'un client représentait 11 % des créances (1 client pour 19 % en 2013).

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Centre éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de l'entité se détaillent comme suit :

	Flux de trésorerie contractuels totaux	Échéances		
		Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 4 ans
PASSIFS FINANCIERS				
Fournisseurs et autres frais courus	3 447 816 \$	3 447 816 \$	- \$	- \$
Traitements	1 163 119	1 163 119	-	-
Provision pour vacances	2 159 168 (*)	1 079 584	1 079 584	-
	<u>6 770 103 \$</u>	<u>5 690 519 \$</u>	<u>1 079 584 \$</u>	<u>- \$</u>

(*) Répartition des échéances estimée par la direction.

Le Centre considère qu'il détient suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie et de crédit pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 mars 2014, le Centre a un engagement contractuel, pour les rénovations du bâtiment en cours, de 18 782 665 \$ envers la Société québécoise des infrastructures (SQI) dont 2 066 334 \$ est comptabilisé dans les immobilisations corporelles et charges à payer et frais courus. Le Centre a également des obligations en vertu d'un bail échéant en août 2017 et divers contrats. Le montant total des obligations contractuelles est de 21 063 941 \$. Les engagements annuels minimaux à payer relativement à ce bail et à ces contrats pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2015 :	1 375 686 \$
2016 :	17 989 842 \$
2017 :	1 201 636 \$
2018 :	496 777 \$

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2013 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de 2014.

CRIQ, 2014

Coordination et rédaction
Équipe des communications

Conception et réalisation
Cyan Concept

Photographie
Cath Langlois Photographe

Dépôt légal : 3^e trimestre 2014
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-89316-006-01



CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

Québec

333, rue Franquet
Québec (Québec) G1P 4C7
Téléphone : 418 659-1550

Montréal

1201, boulevard Crémazie Est
Bureau 1.210
Montréal (Québec) H2M 0A6
Téléphone : 514 383-1550

Sans-frais : 1 800 667-2386

infocriq@criq.qc.ca

www.criq.qc.ca